

# Vertus et dérives du sport, PIERRE ARNAUD, 2001

© SCÉRÉN - CNDP

De leur naissance au XIXe siècle à leur large démocratisation au XXe, les pratiques sportives ont fini par concerner tous les secteurs de la vie sociale, éducative, culturelle, économique et politique. À ce titre, elles s'inscrivent bien dans les turbulences du dernier siècle.

L'invention du sport moderne en France découle de la conquête des sports anglais, au milieu du XIXe siècle. Pratiquée par la noblesse et la grande bourgeoisie, la greffe sportive, qui prend à Paris et dans quelques villes balnéaires, trouve d'abord sa signification dans une culture du loisir et du paraître que soulignent l'usage du vocabulaire anglais et le goût pour les mœurs de l'hippodrome. De même que le mode de vie mondain, le high life, leur fait tenir salon ou aller au théâtre, les sportsmen et les sportswomen français s'adonnent à l'équitation, à l'escrime, au rowing (aviron), au polo, au lawn-tennis, au golf, au yachting...

## ANGLOMANIE ET ÉLITISME

Bien avant que le cyclisme ou la course à pied se popularisent, au début du XXe siècle, ces notables sportifs s'organisent. Ainsi sont créés le Jockey Club (1834), le Yacht Club de France (1867), le Club alpin français (1874). Après 1870, des clubs et des sociétés sont fondés par des Anglais à Paris, Lyon, Pau, Bordeaux. Ainsi, le Lyon's Cricket Club naît de l'initiative d'employés anglais de la soierie, appuyés par le consul d'Angleterre. Ils sont rejoints par la grande bourgeoisie locale lorsque le club se francise en devenant le Tennis Club de Lyon (1900). Au Havre en 1872, à Paris en 1875, ce sont encore des Britanniques qui fondent Le Havre Athletic Club et le Club des coureurs.

Les lycéens français s'approprient rapidement la mode des sports. En 1888 naît véritablement le mouvement athlétique scolaire. Avec la bénédiction de la Ligue de l'enseignement et de Pierre de Coubertin qui déclare qu'« il faut absolument tailler dans l'éducation française une place au sport » (L'Éducation anglaise, 1889), celui-ci se diffuse en province, répondant ainsi au souci d'éducation et d'intégration citoyenne de la IIIe République.

Malgré ce début d'enracinement, facilité par la loi sur la liberté d'association de 1901, le sport reste une pratique marginale et élitiste. L'organisation de jeux d'adolescents sur le modèle anglais, surtout pour la course à pied, exige l'intervention d'adultes ayant séjourné en Angleterre. Ainsi naissent le Racing Club de France (1882) ou le Stade français (1883), pionniers de l'athlétisme qui rejoignent, en 1887, la première fédération nationale : l'USFCP (Union des sociétés françaises de course à pied).

## Jeux, gymnastique et sport en 1900

L'apparition du sport dans le dernier tiers du XIXe siècle contribue à opposer tradition et modernité. La France des jeux est celle des terroirs et des quartiers

populaires qui, lors de fêtes religieuses ou républicaines, organise des jeux physiques (billes, tir à l'arc, sarbacane, boules, mât de cocagne, courses en sac, tir à la corde...) dans une ambiance conviviale et bon enfant. Cette France rurale, repliée sur elle-même, est une France divisée qui cultive ses particularismes, ne dispose que de rares élites locales et reste étrangère aux transformations profondes de la société.

La France gymnastique, largement politisée, exprime ostensiblement les valeurs de la République, les idéaux de l'unité, de la fraternité et de la patrie. Culte du drapeau, Marseillaise, défilés et uniformes constituent les principaux ingrédients de sa pédagogie de nationalisation des masses. Cette gymnastique collective et disciplinaire est d'inspiration allemande.

Elle se pratique dans les villes et les campagnes au sein de sociétés reconnues et soutenues par le gouvernement. La France sportive enfin est celle des grandes villes, riches, commerçantes et industrielles, où l'on pratique le football, le rugby, l'athlétisme, l'aviron, le vélo, le tennis. Sur la base du modèle anglais du sport, elle promeut une vision libérale, individualiste, ouverte et conquérante de la vie. Elle renvoie à une nouvelle conception de la modernité politique et économique.

Cette France contribue à la désintégration des cultures locales sous l'influence dominante de la capitale.

## **DES PROJETS PÉDAGOGIQUES**

Cette relative timidité de la conquête institutionnelle du sport renvoie à sa conception, qui vise initialement à discipliner les trublions des public schools en organisant, autour d'un système de règles, de temps et d'espaces conventionnels, une rationalisation des activités ludiques, sous le contrôle d'un arbitre et dans un dessein éducatif. Or cet outil de l'« éducation libérale » anglaise et les sports élitistes qu'elle promeut prennent à contre-pied l'approche de l'Europe continentale, dans laquelle l'activité physique – la gymnastique – vise à discipliner les masses à des fins militaires et politiques. Cette divergence de finalité détermine une cohabitation dès l'origine conflictuelle, et qui perdure au XXe siècle. Les dirigeants de la IIIe République choisissent en effet la gymnastique (pour fortifier les corps), rendue obligatoire à l'école par la loi du 27 janvier 1880, contre le sport, activité perçue comme plus ludique. Cette option est dictée par la défaite de Sedan et l'esprit de revanche qui s'ensuit (il faut préparer des soldats pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine). En cette période d'affirmation du modèle républicain, ce choix dépend aussi du désir de rassembler les Français autour des valeurs de l'école laïque, gratuite et obligatoire. La gymnastique scolaire, comme celle des associations civiles et de l'armée, engage donc un processus de socialisation, d'acculturation et d'intégration des masses à l'échelle de la nation. À l'inverse de cette gymnastique méthodique, scientifique et rationnelle, certains sports et la liberté qu'ils procurent sont assimilés à un ferment de désordre peu profitable à l'enfance et, in fine, à la société. Jeux et sports font figures d'anti-gymnastique.

De fait, les principes cardinaux du sport (fair-play, amateurisme, universalisme, égalitarisme, internationalisme et pacifisme) ne cadrent pas avec la philosophie française du « corps redressé » et du citoyen-soldat. Les avocats du sport ont beau plaider en le présentant comme l'instrument audacieux d'un autre système éducatif, plein de valeurs chevaleresques et qui a participé à l'établissement de la puissance anglaise, les censeurs rétorquent, qu'au regard des buts de l'éducation physique à la française, imprégnée de valeurs militaro-patriotiques, le sport est trop peu rigoureux. Pourtant, la très « sportive » USFCP a bien pour devise Ludus pro patria (Le jeu pour la patrie). La ligne de partage n'est donc pas si évidente. Les exigences martiales des deux guerres mondiales ne privilégient pas l'essor des valeurs éducatives du sport. Les médecins gardent un contrôle hégémonique sur l'éducation physique, et la gymnastique poursuit son règne.

Il faut attendre les Trente Glorieuses (1947-1974) pour que le sport conquière enfin l'école. Sous l'impulsion notamment de l'alpiniste Maurice Herzog (promu haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports en 1958), l'« éducation sportive », qui figure dans les programmes dès 1945, passe enfin dans la pratique (instructions officielles de 1959). Ses fonctions reconnues de défoulement salubre et sa fibre compétitive s'accordent avec le projet de société conquérante promu par la Ve République. En outre, la pression démographique du baby-boom dynamise les associations sportives scolaires. Pour le seul athlétisme, elles passent de 237 à 1969 entre 1954 et 1969. La rencontre synergique entre sport et éducation physique rajeunit les pratiques éducatives : l'EPS intègre en particulier les exercices sportifs de groupe et valorise la notion de performance, non sans débat.

Est-ce toujours le cas ? Moins sans doute, car le modèle sportif compétitif, longtemps dominant, a cédé devant la différenciation et la démocratisation des pratiques sportives, dont l'école n'a pas pour vocation d'être indéfiniment le miroir ou le promoteur. Depuis les années 1970, la diversification des métiers du sport, la complexification des filières universitaires (comme en témoigne la croissance récente des unités d'enseignement et de recherche de la filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives, STAPS), l'essor des diplômes fédéraux et la croissance des pratiques de loisir témoignent d'une telle démultiplication qu'au terme d'un siècle d'évolution du sport, l'école et ses enseignants ne peuvent plus prétendre au monopole de la formation physique et sportive de la jeunesse.

À cet égard, la réintégration de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale, en 1981 (elle en était détachée depuis 1966), traduit une tentative pour renforcer la légitimité pédagogique d'une discipline en mal d'identité, de spécificité.

### **La dynamique du sport scolaire**

Le sport scolaire désigne le rassemblement volontaire des élèves dans l'association multisports de leur établissement pour pratiquer régulièrement des activités physiques et sportives, dans un cadre le plus souvent compétitif. Cette pratique, encadrée par des professeurs des écoles et des enseignants d'EPS, organisée et contrôlée par des fédérations spécifiques, est une originalité de notre système scolaire et sportif. Dans l'enseignement primaire, l'USEP (Union sportive de

l'enseignement primaire, 1939), filiale de l'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), gère l'animation sportive pour les élèves les plus jeunes. L'UNSS (Union nationale du sport scolaire, avatar de l'OSSU créée en 1938, devenue l'ASSU en 1962) fédère et organise depuis 1975 le sport dans les collèges et des lycées publics. L'UGSEL (Union générale de l'enseignement libre, 1911) fédère les activités de l'enseignement secondaire privé. Quant au sport universitaire, il est encadré par la FNSU (Fédération nationale du sport universitaire). En 1950, ces fédérations représentent, toutes pratiques confondues, 15,9 % des licences en France, puis 25 % dans les années 1960, sous l'effet du baby-boom et avec un taux de progression bien supérieur à celui du sport « civil ». On assiste alors à deux phénomènes remarquables dus à cette action scolaire ou renforcés par elle : le rajeunissement des membres des fédérations sportives extra-scolaires et la montée en puissance du sport féminin.

L'ASSU et aujourd'hui l'UNSS constituent successivement la première fédération sportive féminine de France. Si le sport scolaire semble céder le pas avec 19,49 % de l'ensemble des licences en 1990, il n'en reste pas moins un vecteur central d'initiation, de diffusion et d'entretien des pratiques sportives.

## **LA MASSIFICATION DES PRATIQUES**

Massification et diversification des pratiques marquent donc le XXe siècle. À la veille de 1914, 205 000 personnes (dont 5 000 scolaires) s'entraînent dans des associations et clubs affiliés à l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques. Chiffres dérisoires ! En 1960, on compte 3 millions de licenciés et 13 millions en 1999 (un quart de licences scolaires et universitaires). Presque totalement absentes du sport de compétition jusqu'aux JO d'Amsterdam (1928), les femmes représentent aujourd'hui près de 30 % des licences. Enfin, plus de 75 % de la population déclare s'adonner au sport (avec ou sans licence) contre 39 % en 1967. Cet engagement sportif accompagne l'évolution socioculturelle et celle des mentalités. Ainsi, longtemps réservé aux hommes jeunes, le sport, sous toutes ses formes, est pratiqué par tous, de plus en plus tôt et de plus en plus tard. Il est en outre indissociable de l'accroissement du temps libre, de l'attention portée à la santé, de l'amélioration des conditions et du niveau de vie, ce que corrobore l'ordre des motivations invoquées pour justifier les pratiques : la santé (26 %) précède la détente (24 %), le défoulement (22 %), la compétition (16 %) et la rencontre (7 %). Ce phénomène a profondément affecté les représentations sociales du sport qui, aujourd'hui, sont influencées par le développement de nouvelles pratiques dites « extrêmes » ou « alternatives ». La mode des sports californiens, de glisse ou d'aventure, marque une nouvelle étape identifiée par le désir de conquête des espaces naturels (surf, snowboard, parapente) ou de « naturalisation » des espaces urbains (murs d'escalade, basket de rue).

L'ensemble de cette évolution a déterminé la construction et la spécialisation des infrastructures publiques et privées. La France comptait 13 000 lieux de pratique (salles, piscines...) en 1960 et 40 000 en 1995.

À terme, massification et diversification ont amplifié l'enjeu sportif et provoqué son entrée sur l'échiquier socioéconomique (plus de 300 000 emplois directs et indirects) et politique, municipal en particulier.

À partir des années 1970, les politiques de lutte contre la violence, de socialisation et d'éducation à la citoyenneté passent en effet par le sport, devenu un vecteur d'intégration sociale.

## **AMBIVALENCES**

Si le sport est vu et vécu comme un facteur d'équilibre, il peut aussi bien être perçu de façon négative, comme un ferment de discorde, de combat. Une ambivalence qui a fait débat tout au long du XXe siècle.

Les définitions que l'on donne du sport de compétition (par exemple celle de Coubertin : « Le sport, c'est le culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif, appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque », 1905) décrivent une lutte organisée, réglementée et contrôlée (par les fédérations, les arbitres), de dépassement de soi au service de la performance. Toutefois, selon les époques, les circonstances et les argumentateurs, les vertus attribuées à cet affrontement codifié sont changeantes. Considérons en premier lieu l'approche morale du « sport pur ». Fréquente chez les thuriféraires de l'esprit sportif, proches de la mentalité boy-scout et de la morale chrétienne, elle a trouvé un large soutien chez les éducateurs. Ici le sport est un instrument de paix qui favorise le lien social, l'apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté, la compréhension entre les peuples et l'antiracisme. C'est un antidote à l'alcoolisme, au tabagisme, un biais efficace pour lutter contre la drogue. Il permet d'assainir moralement la jeunesse grâce à des solutions de substitution à l'oisiveté, au dévergondage, à la délinquance ou en favorisant l'insertion des minorités, des marginaux. Pour les tenants hygiénistes et/ou nationalistes, il a le mérite de régénérer l'individu, d'entretenir la santé et d'initier à la salubrité. Sur le plan individuel, il est une école de courage, de persévérance, de dépassement de soi ; il favorise la vie de groupe, invite au respect de l'autre et de la hiérarchie ; il fait prendre conscience de la règle et favorise l'abnégation au profit de l'équipe ; il donne le sens de l'effort et permet la maîtrise et la connaissance de soi.

Mais le sport produit, terme à terme, des valeurs antinomiques ! La violence, le dopage, le chauvinisme, l'individualisme, la vanité, l'orgueil, la tricherie, le mercantilisme, la xénophobie ne sont-ils pas des manifestations de l'esprit sportif couramment rencontrées, tant chez les pratiquants que chez les spectateurs ?

## **ÉTHIQUE ET POLITIQUE**

Durant l'entre-deux-guerres, ces dérives sont illustrées par l'instrumentalisation croissante des événements et des exploits sportifs, ce qui génère une crise d'identité du sport. Ainsi, durant la Coupe du monde de 1934, l'Italie mussolinienne célèbre, dans le journal *Il Messagero*, les victoires de l'équipe nationale de football comme des « triomphes épiques du sport fasciste ». Dans l'Allemagne nazie, Hitler juge que le sport doit servir la « grandeur nationale ». Ces excès réveillent un large et protéiforme courant défenseur d'un sport pur.

Dès 1925, Georges Hébert, ancien militaire et fondateur de la gymnastique de « méthode naturelle », renouvelle le contenu de l'éducation physique dans son ouvrage *Le Sport contre l'éducation physique*. Il insiste sur la discipline, la compétence technique, le profit médical.

Parallèlement, l'idée que le sport doit rassembler et unir les hommes en véhiculant les valeurs de la paix et de la fraternité est exaltée par des écrivains célèbres, tels Montherlant, Genevoix ou Bordeaux.

Ceux qui veulent régénérer le sport créent des structures susceptibles de protéger la jeunesse, de promouvoir des valeurs humanistes et démocratiques. L'enjeu, de taille, réveille les initiatives. En 1922-1923, sous l'impulsion d'Alice Milliat et au grand dam du Comité international olympique, les femmes créent leurs propres, mais éphémères, Jeux olympiques et fondent une Fédération féminine sportive de France. En 1923, le Congrès international du sport universitaire de Paris jette les bases de l'OSSU (Office du sport scolaire et universitaire), dynamisé par Léo Lagrange au temps du Front populaire : le sport universitaire doit être le conservatoire du sport pur. Les fédérations sportives ouvrières (USSGT pour les socialistes et FST pour les communistes) ne sont pas en reste : elles participent au projet des Olympiades populaires de Barcelone (1936) et d'Anvers (1937) qui refusent les déviations mercantiles et nationalistes du sport bourgeois.

## **UN ENJEU DE PROPAGANDE**

Cette critique rejaillit durant la guerre froide, lorsque la première participation du bloc soviétique aux JO (Helsinki, 1952) relance l'enjeu propagandiste. La « guerre sportive » oppose durablement les deux blocs sur les stades, dans les piscines et les gymnases. Les dérives économiques prennent le relais dans les années 1980 et conduisent les défenseurs du sport pur à monter à nouveau au créneau, au nom d'une éthique inspirée des droits de l'homme et mettant en avant la participation et l'accomplissement personnel plutôt que la compétition, la communion plutôt que l'affrontement. Cette dernière notion reste cependant consubstantielle au sport. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, dans le contexte de la montée des totalitarismes, des difficiles relations franco-allemandes et de la naissance de l'URSS, la dimension combative du sport constitue déjà un outil de propagande. Le sport se nationalise alors autant qu'il s'internationalise et devient une affaire d'État : dès 1920, les rencontres des équipes de France sont soumises à l'autorisation du Quai d'Orsay. Incarnant symboliquement les qualités physiques d'une nation, les champions en deviennent les ambassadeurs. Les rencontres sportives à forte charge politique nourrissent les polémiques sur l'autonomie du sport vis-à-vis de l'idéologie. Le moindre incident entraîne des mesures de rétorsion. En 1920 et 1924, l'Allemagne est interdite de JO. En 1936, les sanctions de la SDN à l'égard de l'Italie provoquent, sur ordre de Mussolini, la non-participation de l'équipe nationale italienne au Tour de France. Plus tard, les Américains boycottent les JO de Moscou (1980) et l'URSS ceux de Los Angeles (1984). Autre illustration : les tensions suscitées par l'organisation de la Coupe du monde de football dans l'Argentine de Videla (1978).

Le sport est aussi un instrument de revendication pour les minorités opprimées : on pense ici au badge « Olympic project for human rights » des sprinters noirs américains Tommie « Jet » Smith et John Carlos et à leur poing levé ganté de noir (symbole du Black Power) sur le podium du 200 mètres des JO de Mexico (1968). On peut aussi évoquer la décision du FLN qui, en pleine guerre d'Algérie (1958), crée une équipe de football de l'Algérie combattante et exige des footballeurs professionnels algériens opérant en France qu'ils la rejoignent. Citons enfin l'utilisation des victoires de Cassius Clay, alias Mohamed Ali, à des fins de prosélytisme ou la prise d'otages mortelle d'une partie de la délégation israélienne par un groupe de terroristes palestiniens, aux JO de Munich en 1972.

### **ARGENT HONNI, ARGENT BÉNI**

Non moins spectaculaires sont les dérives que suscite l'argent, et le complet renversement vécu en un siècle à ce sujet. D'abord diabolisé (le « sport pur » ne peut qu'être amateur), il s'introduit progressivement dans l'univers sportif avec la professionnalisation, puis la pression des médias et du sponsoring. Au XIXe siècle, le cas d'amateurs marrons (rétribués sous le manteau) et ceux de boxeurs, coureurs, nageurs ou autres cyclistes professionnels font déjà débat. La charte olympique sacralisant l'amateurisme, ces derniers sont honnis. En 1912, l'étudiant Jim Thorpe, coureur américain médaillé aux JO de Stockholm, est disqualifié à vie et perd ses titres pour avoir touché 360 dollars d'une équipe de base-ball. Il ne sera réhabilité qu'en 1983 ! Aux JO de Los Angeles de 1932, au moment où débute par ailleurs le championnat de France de football professionnel, l'athlète prodige Jules Ladoumègue, recordman du monde du 1 500 mètres, est immolé sur l'autel de l'amateurisme : on le radie à vie pour avoir touché de l'argent du Club athlétique de la Société générale... À partir de 1972, les présidents du CIO que sont Lord Michael Morris Killanin et, surtout, Juan Antonio Samaranch laissent l'argent envahir le sport jusqu'à le corrompre. L'affairisme, les rapports sport, argent et politique, ont conduit bien des dirigeants sportifs du stade à la prison. Les stars de la boxe, du basket, du golf, du football, du hockey touchent des salaires pharamineux. Les sponsors et la télévision, qui entretiennent cette dérive en alimentant les caisses des grandes fédérations, du CIO, des athlètes, par des sommes colossales provenant des droits de retransmission des épreuves sportives, tentent de faire modifier les règles sportives (comme l'invention du tie-break au tennis) pour satisfaire publicitaires et audimat.

### **La conquête féminine du sport**

Le sport n'a certes pas joué un grand rôle comme instrument d'émancipation de la femme (les féministes n'ont pas revendiqué l'égalité hommes-femmes devant le sport), mais il exprime une aspiration à la liberté, traduite, à l'aube du XXe siècle, par la naissance des premières associations sportives (gymnastique et natation surtout) ou par la parution du magazine sportif Femina en 1900. Avant 1914, le sport reste toutefois l'affaire des hommes. Sa conquête est rendue difficile par une société sexiste qui sépare filles et garçons dans des écoles distinctes. La Première Guerre mondiale permet toutefois, comme dans d'autres domaines, un progrès :

les premières fédérations nationales, telle la FSFSF (Fédération des sociétés féminines sportives de France, 1915), voient le jour. Après guerre, les fédérations exclusivement masculines refusant en majorité d'accueillir des femmes, le Comité international olympique et la Fédération sportive féminine internationale (1923) débattent âprement de l'intégration des sports féminins aux JO. Coubertin refuse : « Il n'y aura point d'Olympiades femelles ! » Néanmoins, les sportives seront progressivement accueillies aux JO pour participer aux épreuves de golf et de tennis en 1900, de natation en 1912, d'escrime en 1924, d'athlétisme et de gymnastique en 1928, de ski alpin en 1932, d'équitation en 1952... Dès lors, et plus encore à partir des années 1970, tout en s'alignant sur les standards compétitifs masculins, effectifs et compétitions féminins ne cessent de se développer, comme en témoigne l'augmentation de la proportion de femmes engagées aux JO par rapport au nombre total d'athlètes (9,5 % à Amsterdam en 1928 contre 38 % en 2000 à Sidney). Qui pouvait penser, il y a cinquante ans, que des femmes prendraient le départ du marathon ou participeraient au concours de saut à la perche ? Ce processus d'intégration pose d'ailleurs question : peut-on parler de « sport féminin » ? Cette formule n'est-elle pas en soi discriminatoire ?

### **CHAMPIONS SOUS PERFUSION**

S'ils accaparent notre attention, ces excès ne datent pas d'hier, et ceci vaut aussi pour les pratiques elles-mêmes. Par définition, l'athlète donne le meilleur de lui-même pour vaincre ses adversaires. Néanmoins ce principe contient les germes d'une logique perverse. En effet, la perpétuelle sophistication des méthodes d'entraînement, des modalités de la préparation physique ainsi que le perfectionnement du matériel (piste en tartan, perche en fibre de verre, raquettes en carbone...) permettent d'améliorer la performance, mais la détournent de son objectif, puisqu'elle ne repose plus seulement sur l'amélioration des facteurs individuels ou collectifs censés l'animer naturellement. Stages en altitude, transfusions, grossesses provisoires... font partie de la panoplie des « chercheurs d'or » et des records artificiels. Quant au dopage, il a très tôt ouvert la voie aux tricheurs. Dès 1904, les athlètes utilisaient le cognac, la strychnine, l'atropine, surtout pour les courses de longue durée. Les fraudes sur le sexe sont repérables dès les années 1930. L'histoire du sport de haut niveau est ainsi jalonnée de (vaines) réglementations prohibant alcool (1881), amphétamines (1936), cortisone et stéroïdes anabolisants (1958), sans parler de l'érythropoïétine ou EPO (1987).

Nombre d'athlètes sont morts d'avoir absorbé des produits dopants. De la disparition du cycliste danois Knud Jensen aux 100 kilomètres sur route des JO de Rome (1960) à celle, célèbre et en direct, du cycliste anglais Tom Simpson, dans l'ascension du mont Ventoux (1967), ou à celle de la sprinteuse Florence Griffith-Joyner (1998), ces funestes cas sont légion. Les études menées actuellement (notamment par les instances olympiques) sur les conséquences du dopage révèlent que l'espérance de vie des sportifs a tendance à diminuer depuis quarante ans. Champions sous perfusion... mais champions quand même ! Les sciences au grand complet (pharmacologie, technologie, informatique, électronique, psychologie...) s'inscrivent sans état d'âme dans cette course en

avant, ayant pour seul but de donner à voir des hommes extraordinaires, conquérants de l'inutile qui font rêver des millions de spectateurs et de pratiquants.

### **Sports pluriels**

À partir du milieu des années 1970, un vent de contestation souffle : de nouvelles pratiques sportives, libres et souvent individuelles, voient le jour. Les Français s'adonnent en nombre croissant au jogging, au marathon sur route, aux activités de pleine nature (ski de fond, deltaplane, parapente, canyoning, voile, vélo-trial, VTT, escalade, randonnée), aux sports de glisse (planche à voile, surf, funboard) et de vacances (beach-volley). Cette génération « fun » se dessine autour de pratiques auto-organisées échappant pour l'essentiel à la mainmise des institutions, sans pour autant renoncer à certaines formes de compétitions plus ou moins informelles (cyclotourisme, escalade). Parallèlement, dans les années 1980, se développe la gymnastique d'entretien, soutenue par la multiplication des clubs de forme et par la diversification des pratiques (aérobic, stretching, step, cardio-funk). Pour les années 1990 enfin, il convient d'évoquer le développement d'actions à vocation d'intégration sociale (street-ball) et l'affirmation progressive des pratiques « master » ou adulte (en natation notamment) auxquelles peuvent participer les non-licenciés (triathlon courtes distances, cross, par exemple). Cette différenciation des pratiques, que l'on retrouve dans le roller et la mode des patinettes, traduit une sectorisation de l'univers sportif et une prise en charge croissante du sportif par lui-même. Cette tendance transforme la notion de sport pour tous.

La rupture est désormais bien réelle entre le sport de compétition d'une élite et les pratiques multiformes et inventives d'une société en recherche de détente, de plaisir et de santé.

### **SPECTACLE ET PASSIONS SPORTIVES**

Comme le théâtre, la rencontre sportive est bel et bien un spectacle, et dès lors ne se conçoit pas sans les spectateurs, qui plébiscitent les matchs sportifs payants (deuxième « sortie culturelle » des Français, après le cinéma).

Face au public et pour lui, l'affrontement sportif est un enjeu de suprématie. Le résultat en soi n'aurait guère d'importance s'il n'était rattaché à cette soif de prestige qui galvanise le spectateur en l'amenant éventuellement sur le terrain du chauvinisme et du nationalisme. Les passions populaires engendrent des phénomènes comme le hooliganisme ou des drames meurtriers vécus en direct par des millions de téléspectateurs, comme au stade du Heysel en Belgique, en 1985, où la lutte entre tifosi turinois et hooligans de Liverpool fit 38 morts et 200 blessés.

À l'inverse, dans une sorte d'œcuménisme, la victoire peut galvaniser les foules et résorber temporairement leurs divisions. La Coupe du monde de football en 1998 et la victoire de la France ont ainsi engendré un grand moment de ferveur populaire et une exploitation politique vantant les vertus de la citoyenneté et de l'intégration à la française. Plus de 1,5 million de personnes sur les Champs-

Élysées... Des concerts de klaxons et des manifestations de liesse jusque dans les hameaux les plus reculés, du jamais vu depuis la Libération !

Le sport n'est pas qu'un ferment de division, de lutte. Là où toute autre tentative a échoué, il sait produire un « consensus » et il s'auréole alors de la couronne des événements aptes à déclencher la communion par-delà les clivages sociaux et politiques, ou à stimuler, par sa charge émotionnelle, le débat social – comme le montre l'aura des victoires françaises aux JO handisports de Sydney.

### **DES SPORTIFS SANS HISTOIRE**

En somme, le XXe siècle du sport est celui de ses contradictions. D'un côté des invariants « universels » du sport le protègent et le pérennisent en tant qu'idéal. De l'autre, des forces tentent de l'éloigner de ses fondements mythiques en exploitant ses faiblesses à des fins politiques, économiques, scientifiques, en flirtant avec l'éternelle quête du record et de la démesure. L'histoire du sport est finalement celle d'une transgression permanente avec la règle. À ce titre, elle n'est guère différente de celle que l'on observe dans bien des domaines : la recherche du progrès est un processus qui n'a pour limites que l'intégrité corporelle et mentale de l'individu. Pour le sport, le dopage, l'argent, la violence sont des maux consubstantiels qui concernent le champion en quête d'accomplissement, le spectateur, mais aussi l'amateur qui rêve.

En vérité, vidé de sa philosophie de l'héroïsme et de ses excès, le sport n'existe plus, ne fascine plus... Seules les règles délimitant les frontières de l'acceptable et de l'humain lui permettent de durer. On est alors tenté de paraphraser Gide, en pensant au sport : « L'art naît de contraintes et meurt de liberté. »

Le regard que l'historien porte sur le sport ne doit pas se laisser distraire par les transgressions d'une minorité d'athlètes. L'élite sportive peut faire la une de l'actualité, entretenir la presse spécialisée, générer des profits colossaux, être prise en otage par la politique, elle n'est que l'écume du sport. Le sportif de haut niveau est le plus souvent un champion de l'éphémère. Rares sont les exploits qui imprègnent la mémoire collective. Certes, le sport possède ses temps forts, ses figures légendaires, ses prouesses mythifiées. Mais, au total, dans sa traversée du siècle, il a surtout mobilisé chaque jour des millions d'anonymes qui trouvent en lui un facteur de jeu, de plaisir, d'épanouissement. Et les sportifs heureux n'ont pas d'histoire, même si ce sont eux qui font l'histoire...

© SCÉRÉN - CNDP

Créé en juin 2001 - Tous droits réservés. Limitation à l'usage non commercial, privé ou scolaire.